



Fonds d'innovation en sciences de la vie

PRINCIPAL FONDS D'INVESTISSEMENT DE PRÉDÉMARRAGE
EN ONTARIO DANS LE SECTEUR DES SCIENCES DE LA VIE

Fonds pour l'innovation en sciences de la vie

Aperçu

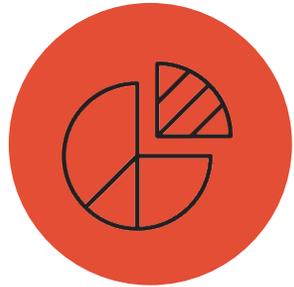
Le Fonds pour l'innovation en sciences de la vie (FISV) investit directement dans les entreprises en démarrage ontariennes dont la PI concurrentielle répond aux défis sectoriels uniques des sciences de la vie axées sur la santé humaine.

Le FISV vise à rendre le financement moins risqué et à mobiliser des fonds du secteur privé pour aider à mettre à l'échelle des solutions ontariennes afin de pouvoir les offrir sur les marchés mondiaux.

Nos investissements sont un moteur de développement pour les entreprises canadiennes, favorisant la croissance économique et un impact évolutif dans une vaste gamme de secteurs des sciences de la vie et des technologies de la santé qui touchent la santé humaine.

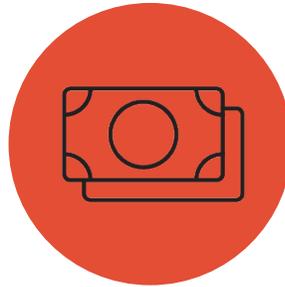


Nos critères d'investissement



SECTEURS

Domaine des sciences de la vie axées sur la santé humaine ayant un marché exploitable d'au moins 100 millions de dollars.



FINANCEMENT

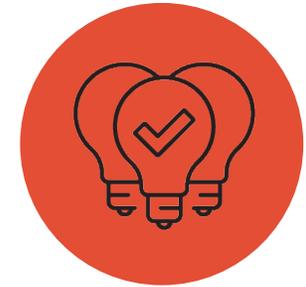
Investissement pouvant atteindre 500 000 \$ aux étapes de prédémarrage et de démarrage.



LIEU

Entreprises dont le siège social et les bureaux sont principalement établis en Ontario.

Au moins la moitié de l'effectif actuel de l'entreprise doit travailler dans la province (non projeté).



ÉTAPE

Investissement dans les entreprises en démarrage dont la propriété intellectuelle est concurrentielle, pour les aider à faire passer leur projet de la conception à la commercialisation.



A close-up, grayscale photograph of a microscope's objective lenses and eyepiece, positioned on the left side of the slide. The text is overlaid on this image.

Profil des entreprises en démarrage recherchées (critères d'admissibilité) :

- Les entreprises ayant réuni moins de 1 000 000 \$ en capitaux de tiers sont admissibles.
- Les entreprises qui souhaitent obtenir des fonds de prédémarrage et de démarrage (les sommes totales varient de 1 000 000\$ à 5 000 000 \$).
- Des investisseurs accrédités ontariens doivent prendre part au tour d'investissement.

L'objectif consiste à propulser la propriété intellectuelle, les talents et l'expertise issus de l'Ontario dans des domaines émergents des sciences de la vie qui présentent d'importantes possibilités de croissance.



CE PROGRAMME VOUS INTÉRESSE?

Veillez remplir le formulaire de déclaration visant à signaler l'intérêt de votre entreprise envers le *Fonds pour l'innovation en sciences de la vie*

Nous investissons dans les entrepreneur.es de haut niveau





Fonds d'innovation en sciences de la vie



Mandhir Kalia

Responsable de l'investissement

mkalia@oc-innovation.ca



Haytham Keylani

Gestionnaire de programmes

hkeylani@oc-innovation.ca